

*Itinéraire VS 41*  
*Tracé 2*  
*Segment 1*  
*Cartes Nationales*

*Martigny - Aoste, I; col du Grand Saint-Bernard*  
*Route carrossable du XIXème siècle*  
*Bourg-Saint-Pierre - Bourg-Saint-Bernard*  
*1345, 1365*

### **HISTOIRE** *Etat Dezember 2001 / BS*

Le segment VS 41.2.1 conduit de Bourg-Saint-Pierre au barrage des Toules par la route carrossable du XIXème siècle, le long du versant droit de la Dranse d'Entremont.

La route carrossable du Grand Saint-Bernard atteint Bourg-Saint-Pierre en 1855. Toutefois la sortie amont du village est déjà aménagée au début des années 1840 et dès 1835 les habitants du Bourg s'étaient réunis pour établir une route pour atteindre Sarreire. Dès 1843 on aménage la sortie du village pour rejoindre ce tronçon par un nouveau pont sur le Valsorey, construit en 1844. En 1843, l'ingénieur Ignace Venetz (KALBERMATTEN GEORGES DE 1991 : 88) décrit son projet ainsi : il « sera en bonne maçonnerie à mortier ayant trente six pieds d'ouverture [env. 11 m] et vingt de largeur y compris les parapets. L'arche sera surbaissée au quart. Le tout fondé sur le roc solide. La clef de voûte aura deux pieds d'épaisseur. » On aménage aussi une route en corniche contournant la colline du Château, terminée en 1847. Dans les années 1850 on poursuit jusqu'à la cantine de Proz, principalement aux frais du tenancier de cet établissement désireux d'aménager son accès par une voie carrossable. La réalisation du projet se heurte en partie à l'opposition des guides de la région qui ont peur de perdre leur gagne-pain en voyant le service de diligence poursuivre plus haut (MORET-RAUSIS 1956 : 196).

### **TERRAIN** *Relevé 10 Juli 2001 / BS*

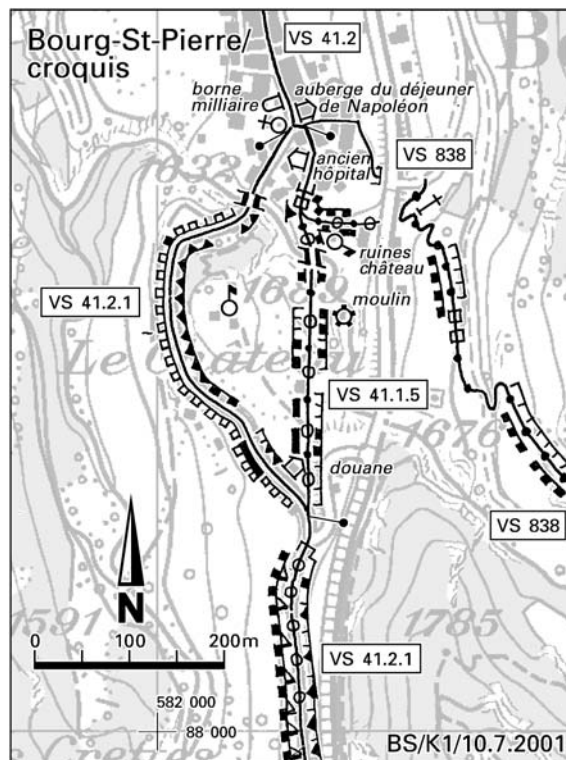
Le segment VS 41.2.1 conduit de Bourg-Saint-Pierre à Bourg-Saint-Bernard, le long de la rive droite de la Dranse d'Entremont. Il disparaît sous les eaux du Barrage des Toules pour réapparaître selon le niveau de l'eau au sommet de la plaine de Proz en contrebas de Bourg-Saint-Bernard.

A la sortie du village de Bourg-Saint-Pierre la route carrossable VS 41.2.1 franchit le torrent du Valsorey par un pont de maçonnerie d'une longueur totale de 13.2 m. La voûte en anse de panier a une portée de 10.8 m pour une déclivité de 7.2% et une chaussée de 5.2 m de large. La route en corniche qui le suit est taillée dans le rocher du côté amont et délimité du côté aval par un mur de soutènement en maçonnerie pouvant atteindre 4 à 5 m de haut. La largeur de la chaussée est constante à 6 m et son revêtement est en asphalté jusqu'aux bâtiments de la douane et de l'ancien Hôtel du Grand-Combin. Peu avant, une place d'évitement borde le segment VS 41.2.1, délimitée par un parapet d'une hauteur d'environ 80 cm présentant des ouvertures en demi-lune typiques du milieu du XIXème siècle.

*Vue de la colline du Château surplombant Bourg-Saint-Pierre que la route carrossable du XIXème siècle contourne par l'ouest, sur la droite le tronçon des années 1840 présentant un long mur de soutènement en pierre sèche surmonté de pierres bordières.*  
Fig. 1 (BS, 11. 10. 2001)



*Détail des tracés à la sortie du village de Bourg-Saint-Pierre de part et d'autre de la colline du Château.*  
Fig. 2



Le bâtiment de la douane, construit en 1921, présente une grande fresque sur sa façade sud-ouest. Dès lors la route carrossable VS 41.2.1 retrouve un revêtement traditionnel, bordée sur plusieurs centaines de mètres par un mur de pierre sèche d'une hauteur dépassant régulièrement les deux mètres; à intervalles réguliers des pierres bordières sont enchâssées dans le couronnement du mur, certaines sont manquantes. Du côté amont le segment est bordé soit par un rocher taillé, soit par un talus de 1 à 2 m de hauteur ou encore par un mur de soutènement d'environ 2 m de haut.

Par la suite, VS 41.2.1 contourne un petit monticule par la droite, bordé côté amont par le rocher et côté aval par une barrière surmontant les pierres bordières et le mur de soutènement aval

ainsi qu'un talus de faible hauteur. Puis le segment longe une paroi rocheuse, tronçon où les murs de soutènement aval ont été refaits en béton. A la hauteur de la décharge, la vallée se fait plus large et les éléments de délimitation moins prononcés. Un talus d'une hauteur variant entre 50 cm et 2 m borde la route. A Fourtse le segment VS 41.1.2 est construit sur une digue pour conserver la pente au milieu d'une petite combe; il est bordé ici de pierres bordières délimitant un talus d'une hauteur de 1.5 m environ sur une centaine de mètres, ainsi qu'un petit mur de soutènement du côté amont. Le revêtement est fait de cailloutis.

*Le segment VS 41.2.1 à la hauteur de Fourtse peu avant de disparaître sous le mur du barrage des Toules.  
Fig. 3 (BS, 11. 10. 2001)*



Après une ligne droite délimitée par endroits par le rocher taillé ou un mur de soutènement de faible hauteur, le segment VS 41.2.1 disparaît pour céder sa place à une place aménagée au pied du mur du barrage des Toules.

Le segment est visible à nouveau dans les lacets de la plaine de Proz qui suivait la cantine, chaque lacet étant délimité par un talus ou un mur d'une hauteur n'excédant pas 1 m. Il subsiste parfois encore les pierres bordières disposées du côté aval de la route. Une croix de bois borde la route qui disparaît à Bourg-Saint-Bernard dans le talus de l'entrée nord du tunnel du Grand Saint-Bernard après avoir traversé une passerelle en bois de 3 m de largeur.

— Fin de la description —